Règlement du concours d’altos Serge Collot

Viola’s 2022

1. Ce concours s’adresse à des étudiant(e)s de toutes nationalités inscrits en 1er, 2ème, 3ème cycle et DEM et qui fourniront, avec leur dossier d’inscription, une attestation prouvant leur appartenance au niveau présenté, conservatoire, école privée.
2. La finale du concours d’altos aura lieu au CRR de Paris le 9 avril 2022 à 14h. Sous la présidence de Jacques Borsarello, entouré de 4 altistes, musicien(e)s et professeur(e)s reconnu(e)s. Les résultats seront annoncés, après délibération, à l’issue du concert. Un concert des primé(e)s aura lieu le dimanche 10 avril à 14h30 à l’auditorium du CRR de Paris.
3. Les candidat(e)s fourniront à l’association, avec leur dossier d’inscription, un enregistrement vidéo (format MP4 envoyé par wetransfer ou lien youtube) afin de permettre au jury, auquel le nom des candidat(e)s et professeur(e)s ne seront pas divulgués, de dresser la liste des finalistes. Date limite d’inscription le 27 mars à minuit. Les candidat(e)s retenu(e)s seront prévenu(e)s par mail.
4. Trois prix (1er, 2ème et 3ème ) seront attribués par cycle mais le jury se réserve le droit de ne pas donner de prix, s’il considère le niveau du concours insuffisant.
5. Une répétition avec piano aura lieu pour les finalistes le samedi 9 avril de 10h à 13h avec la pianiste du concours. Une autre répétition sera prévue le dimanche 10 avril de 11H à 13h pour les primé(e)s participant au concert du dimanche 14h30.
6. Les primés recevront des lots : un archet d’alto fabriqué pendant les 3 jours du congrès (DEM), un étui BAM (3ème cycle), des CDs, livres, cordes, offerts par nos sponsors et l’association franco-européenne de l’alto.

**Fiche d’inscription**

Nom……………………………………………………………………………………………………………………

Prénom……………………………………………………………………………………………………………..

Niveau……………………………………………………………………………………………………………

Morceau choisi………………………………………………………………………………………………

CMD, CRD, CRR………………………………………………………………………………………………

Nom du professeur(e)……………………………………………………………………………………

Adresse……………………………………………………………………………………………………………

Mail………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone……………………………………………………………………………………………………..

Documents à fournir :

Chèque de 25 euros pour frais de dossier (chèque à l’ordre de l’association franco-européenne de l’alto).

Attestation de niveau de l’école de musique

Envoyer les dossiers d’inscription à

Jacques Borsarello, concours d’altos viola’s

112 rue de Turenne

75003 Paris

Frais de dossier 25 euros